



Bruno Revellin-Falcoz, président de l'**Académie des technologies**, et Michel Destot, président de l'AMGVF, ont signé une convention de partenariat pour les années 2013 à 2015. Dans un contexte d'urbanisation croissante des territoires et d'extension des cités, les municipalités doivent faire face notamment à des problématiques d'énergie, de transport, d'environnement, d'accès du citoyen aux divers services municipaux, de maintien du lien social, Dans de nombreux cas la technologie peut apporter des solutions déterminantes à ces problèmes, en faisant en sorte que leur usage soit maîtrisé et adapté aux besoins des citoyens. Ainsi cet accord vise d'une part à renforcer l'action de l'Académie dans les territoires mais aussi à mieux nourrir ses réflexions et travaux par l'expérience de terrain et l'étude de besoins concrets.

Dans le cadre de ce partenariat, l'Académie des technologies mobilisera ses compétences au profit de l'Association des Maires de Grandes Villes de France, pour assurer le développement et le rayonnement des grandes villes. Il s'agit, en particulier:

- de mettre à disposition des Maires de Grandes Villes l'expérience des Académiciens et leurs compétences scientifiques et techniques pour des travaux d'analyse et de prospective ;
- de sensibiliser largement à l'importance des technologies pour le développement économique, tant national que local ;
- de participer aux réflexions sur les composantes de la ville de demain, notamment pour l'énergie, **la santé**, l'éducation, la mobilité, la préservation de l'environnement,
- de développer l'attractivité des grandes villes pour la création d'entreprises technologiques ;
- d'aider à promouvoir la création d'entreprises innovantes.

Cette convention, signée pour une durée de 3 ans (2013-2015), prévoit notamment :

- la participation d'experts de l'Académie à des travaux de réflexion avec les représentants de l'AMGVF sur des sujets d'intérêts mutuels. Cette participation pourra prendre la forme de mobilisation d'académiciens lors de colloques;

- des travaux conduits au sein de l'Académie ayant une orientation régionale spécifique, sur des questions posées par l'AMGVF ou d'une partie des membres de l'AMGVF.

Académie des technologies

L'Académie des technologies a pour vocation d'être le corps intermédiaire de référence dans le domaine des technologies entre les décideurs, l'opinion publique, la recherche et les acteurs socio-économiques. Forte de 274 académiciens d'origines diverses - ingénieurs, entrepreneurs, chercheurs, agronomes, architectes, urbanistes, médecins, sociologues, économistes- l'Académie des technologies est un lieu de réflexions et un catalyseur d'innovation et d'expérimentations face aux grands défis technologiques.

L'Académie des technologies mène depuis 2010, des actions de sensibilisation dédiées à divers aspects de la réduction des gaz à effet de serre. Ces ateliers « Ville décarbonée » ont eu lieu dans plusieurs grandes Villes de France (Nanterre, Rennes, Toulouse, Belfort, Montbéliard, Biarritz, Marne la Vallée, Le Havre).

Elle a participé, avec le Conseil d'analyse économique (CAE) et la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar) à l'élaboration du Rapport Créativité et innovation dans les territoires(2010), fruit du groupe de travail présidé par Michel Godet, membre de l'Académie des technologies, avec Philippe Durance et Marc Mousli.

L'Association des Maires de Grandes Villes

L'Association des Maires de Grandes Villes de France est une association pluripolitique composée actuellement de 98 membres comptant au moins 100 000 habitants : des communes (au nombre de 49, soit 50 %) et des groupements de communes à fiscalité propre (au nombre de 49, soit 50 %).

L'objectif prioritaire de l'Association des Maires de Grandes Villes de France est de promouvoir la dimension urbaine, sous toutes ses formes - économiques, culturelles, politiques...- dans la société française et de sensibiliser cette dernière aux problèmes des grandes villes et agglomérations et aux solutions à y apporter.

L'une des vocations premières de l'**Association des Maires de Grandes Villes de France** est d'être un lieu d'échange d'expériences et de partage de bonnes pratiques entre les responsables des grandes villes et de leurs groupements. Les problématiques abordées sont complexes, et font appel à de multiples technologies notamment les écocités, l'énergie décarbonée, la protection de l'environnement, la mobilité, le numérique, la **domomédecine**

...